



Objectifs de la présentation

- Présenter le projet *Jouer dans ma rue* à Gatineau
- Démontrer comment l'analyse cartographique peut contribuer à créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie



Présentation du projet – Jouer dans ma rue



3 |

Historique du projet - *Jouer dans ma rue*

En 2017, le gouvernement du Québec adopte la loi 122 qui autorise la pratique du jeu libre dans la rue, sous certaines conditions, dont celle d'avoir une réglementation et une signalisation appropriée.

1) Consultation publique en ligne (2018)

- Préoccupations face au constat du faible taux d'activité physique chez les jeunes
- Accès limité pour certains citoyens à des activités sportives et de loisirs à proximité et à faible coût
- 88% des 1756 citoyens sondés considèrent que les rues de la ville se prêtent à la pratique du jeu libre

2) Projet pilote (2020-2021)

- 50 rues et impasses autorisées ainsi que 4 pâtés de maisons suite à un appel d'intérêt
- Encadrement de la pratique par un changement à la réglementation et un code de conduite
- Déploiement d'une campagne de communication et installation des panneaux de circulation



4 |

Historique du projet - *Jouer dans ma rue*



3) Évaluation du projet pilote et recommandations (2021)

- 84 % des répondants (800) à un sondage téléphonique sont d'accord que la Ville augmente le nombre de rues autorisées au jeu libre

*En août 2020, le ministère du Transport a suspendu l'obligation pour une municipalité d'indiquer au moyen d'une signalisation, les zones où le jeu libre est permis.

5 |

GATINEAU
POUR
LA
VIE

Jouer dans ma rue (phase de déploiement)



Paramètres	Déploiement du jeu libre à l'échelle du territoire
Nombre de rues autorisées	Autoriser toutes les rues et impasses qui respectent les critères de sélection et de sécurité. (Approximativement 1 596/2400 rues (66,5%) ou impasses potentielles.)
Panneaux de signalisation et mesures de sécurité	Aucun panneau de signalisation. Déploiement d'une vaste campagne de sensibilisation.
Processus de sélection	Identifier les rues qui respectent les critères de sécurité. Consultation citoyenne pour identifier les rues qui ont des enjeux particuliers de sécurité. Validation des rues avec des enjeux particuliers par les services municipaux.
Retrait d'une rue	Retrait suite à l'évaluation des critères de sécurité.
Autres ajustements	Retrait des panneaux actuels.

6 |

GATINEAU
POUR
LA
VIE

Comité de pilotage et alliés

Mandat: Déployer le Jeu libre dans la rue à l'échelle du territoire

Objectif: Mettre à profit leur expertise, réseau et connaissances du milieu afin d'étendre (rapidement) la pratique du jeu libre sur le territoire de la Ville de Gatineau



Services collaborateurs au pilotage

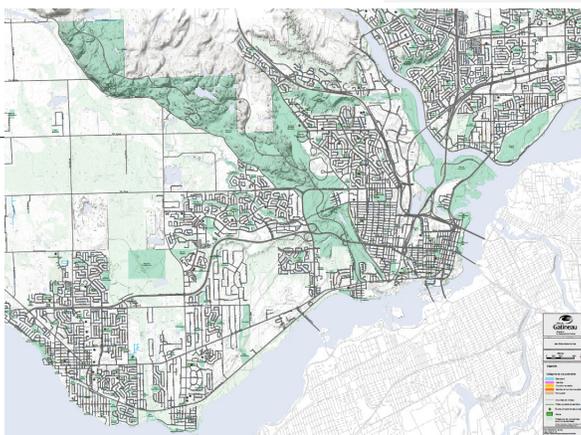
- Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
- Service de police
- Service des infrastructures
- Service des affaires juridiques
- Service de la planification stratégique
- Service des communications

Autres alliés mobilisés

- Info-territoire (géomatique)
- Informatique (géomatique)
- Centres de services
- Service des travaux publics
- CISSSO (Agents de promotion de la santé)
- Associations de quartier
- Citoyen(ne)s

7 |

L'analyse sur carte



8 |

Pourquoi une analyse sur carte?

- Permet d'avoir un portrait global et complet des rues potentielles
- Simplifie la démarche de proposition et le processus de sélection des rues
- **Permet une analyse basée sur des critères objectifs**
- Réduit le temps d'analyse annuel



9

GATINEAU
POUR
LA
VIE

Étape 1 : L'identification des critères

Les critères de sélection doivent être vérifiables à partir de données disponibles.

- Hiérarchie des rues : locale seulement pas de collectrice, d'artère ou de boulevard
- Parcours de transport en commun et pistes cyclables
- Zonage résidentiel, commercial, agricole
- Pentés et courbes

Affectation du sol

	Ha: habitation
	Co: commerciale
	In: industrielle
	Pu: communautaire
	Re: récréative
	Ag: agricole



10

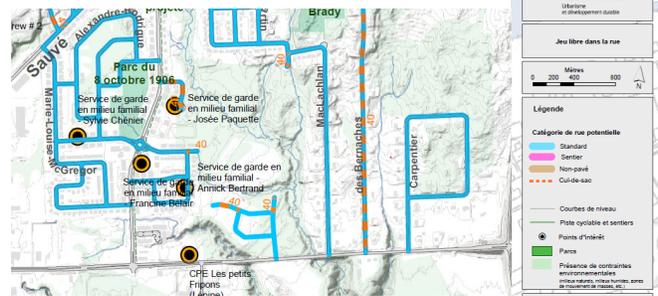
GATINEAU
POUR
LA
VIE

Étape 2 : La production de cartes préliminaires



La production de cartes préliminaires a permis de repérer et d'analyser visuellement (code couleur, pictogramme) l'impact des critères appliqués.

- Longueur des zones de jeu
- Les culs-de-sac
- Rues entre 2 types de zonage
- Rues près des parcs
- Identification des écoles et des CPE



11

Les critères de sélection et de sécurité



- 1) Une rue à caractère **local** (pas de collectrice, d'artère ou de boulevard);
- 2) Une rue à caractère **résidentiel** (exclusion du zonage commercial et industriel);
- 3) Une rue où la vitesse autorisée est d'un **maximum de 40 km/h**;
- 4) Une rue qui n'est **pas située aux abords d'un grand parc**;
- 5) Une rue qui n'est **pas accolée à une école ou une institution** (CPE, CLSC, bibliothèque, hôpital, etc.);
- 6) Une rue qui ne comporte **aucun circuit de transport en commun**;
- 7) Une rue qui a un **faible potentiel de circulation de transit**.

Exception : Lorsque la visibilité est adéquate, **les culs-de-sac** où la vitesse autorisée est de 40 km/h ou moins **sont généralement des environnements propices** au jeu libre dans la rue.

L'analyse sur carte réalisée a permis d'identifier 1673 rues potentielles qui ont par la suite été soumises à l'attention des citoyen(ne)s de la Ville de Gatineau.

12



Étape 3 : La carte de validation citoyenne



Objectifs

- Informer les citoyens du processus entourant l'entrée en vigueur du règlement visant le déploiement du jeu libre dans la rue et du processus d'ajout et de retrait de rues.
- Permettre aux citoyens de contribuer à identifier des enjeux qui n'auraient pas été identifiés à la première analyse sur carte.

***** Le processus de validation ne portait pas sur la pertinence du jeu libre, mais bien sur la qualification des rues.**

Les citoyens ont eu accès à une carte interactive identifiant les rues sélectionnées et devaient remplir au besoin un questionnaire pour soumettre leurs commentaires ou leurs préoccupations.

13

GATINEAU
POUR
LA
VIE

Étape 4 : L'analyse des demandes citoyennes



Méthode:

- **1^{er} niveau d'analyse – Vérification sur la carte** : Basée sur les critères objectifs et vérifiables. Au besoin une analyse supplémentaire est demandée.
- **2^e niveau d'analyse – Rencontre avec le groupe de travail et les alliés** : Discussion sur les demandes problématiques et consultation des équipes des différents secteurs sur des enjeux spécifiques.
- **3^e niveau d'analyse – Vérification terrain** : Avec l'appui du Service de police.
- **4^e niveau d'analyse – Décision** : Recommandation d'ajouter ou retirer des rues admissibles, accompagnée d'un justificatif.

Résultats:

- **255 demandes citoyennes** ont été considérées dans le cadre de ce processus, dont **78% étaient des demandes d'ajout** contre **22% des demandes de retrait** de rue.
- 63% des demandes d'ajout concernaient des rues déjà admissibles (statu quo recommandé).

14

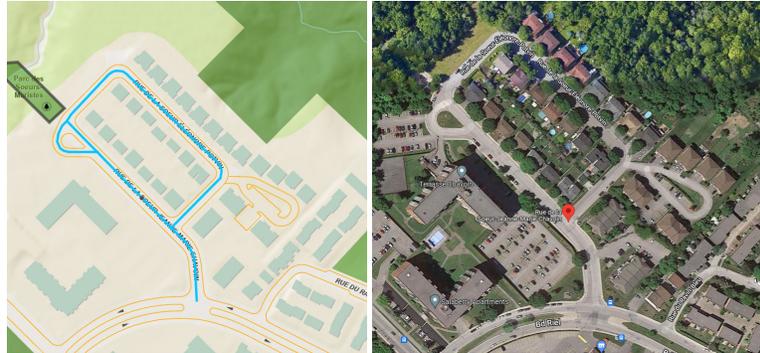
GATINEAU
POUR
LA
VIE

Exemple d'analyse d'enjeux spécifiques

24 demandes de retrait & 3 d'ajout

PRINCIPAUX MOTIFS

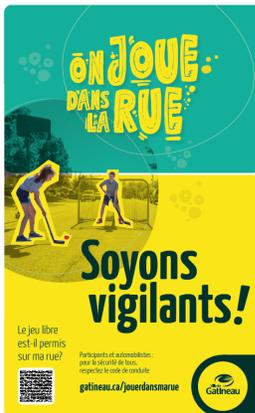
- Distance entre l'entrée et la sortie du stationnement
- Bâtiment de 200 logements contribuant à la circulation
- Parc à proximité (remplacement récent de la structure de jeu)



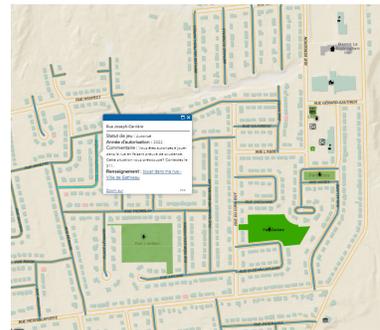
* A nécessité une demande de vérification terrain de la part du service de police

15

Résultat : Le changement au règlement municipal



- Jouer dans la rue est maintenant permis partiellement ou complètement sur 1 659 rues à Gatineau.
- Ce projet valorise le mode de vie actif et augmente les environnements favorables aux saines habitudes de vie.
- Pour connaître les rues où le jeu libre est permis, les citoyens ont accès à une carte interactive : [Jouer dans ma rue - Ville de Gatineau](#)



16

Prochaines étapes



- Évaluer et analyser annuellement la carte des rues selon les requêtes reçues, les nouvelles rues et les projets de travaux majeurs
- Poursuivre le déploiement saisonnier des campagnes de sensibilisation à la prudence et à la tolérance
- Développer une stratégie de promotion sur les bienfaits du jeu libre et l'activité physique des jeunes



GATINEAU
POUR
LA
VIE

17

Merci de votre intérêt!



Shauna-Louise Cameron

Agente de développement social et communautaire - Planification et développement des communautés
Loisirs, sports et développement des communautés
Ville de Gatineau

cameron.shauna-louise@gatineau.ca
Téléphone : 819 243-2345, poste 2539

GATINEAU
POUR
LA
VIE

18

Code de conduite actuel encadrant* la pratique du jeu libre sur les rues autorisées par le projet pilote



* Le code de conduite est un outil de communication faisant la synthèse du règlement municipal

Le jeu libre est autorisé :

Pour les participants

- Lorsque **l'éclairage et la visibilité** sont adéquats
- À compter de **9h** et jusqu'à **30 minutes après le coucher du soleil**
- À condition de **partager la chaussée et dégager la rue** de tout objet au passage de véhicules, lors de pauses et à la fin du jeu
- **Prudence et vigilance**, les parents demeurent en tout temps responsables de leurs enfants

Pour les conducteurs

- **Être prudent, adapter sa conduite et partager la chaussée**
- **Attendre** que tous les participants et les objets soient en bordure de rue avant de poursuivre sa route à vitesse réduite

Il est interdit de jouer dans la rue ...

- En période de **travaux**, de **déneigement** ou de **nettoyage** des rues
- Lors d'**intempéries** (orage, brouillard, tempête de neige, etc.)
- À moins de **3 mètres d'un véhicule** immobilisé ou stationné
- À moins de **30 mètres de toute intersection ou courbe**

Une infraction au règlement municipal est passible d'une amende de 30\$ pour les parents/gardiens & 120\$ pour les conducteurs.

Prudence et courtoisie

- Dans le but de favoriser le bon voisinage, les participants au jeu libre dans la rue sont invités à respecter le bien d'autrui.